Le journal de l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés
de SAINT-AMAND-MONTROND

Transparence

Il y a de la vie à l'APEI

Mai 2020 • N°30

Sommaire

- L'art et le handicap p.1
- Au fil des mois p.2
- Les actualités scientifiques du monde du handicap p.2
- Les chemises de l'entreprise adaptée Le Verdier p.3
- Interview : General Electric p.4
- Interview : Bortolussi p.4
- L'APEI de Saint-Amand-Montrond, 42 ans au service de la personne en situation de handicap p.4

Entreprises adaptées

L'Artisanerie

Le Verdier

Établissement et Service d'Aide par le Travail

Vernet INDUSTRIEL

Hébergement

Foyers Bernard-FAGOT

« Édito

Le monde moderne vit actuellement une crise sanitaire due à un virus -le COVID 19- La brutalité de son apparition et sa vitesse de propagation ont mis la planète en apnée. Le monde était-il préparé, y compris la France ? Ces dernières années, nous avions affronté ou subi différentes crises - économique, terroriste, malnutrition, chômage, pauvreté - mais jamais le monde n'avait été arrêté en plein vol pour une cause sanitaire.

Pour autant, des pandémies il y en eut : la peste en 1347-52 et la grippe espagnole en 1918 qui ont fait respectivement 25 millions et 2,3 millions de morts en Europe. La grippe asiatique, en 1957 et la grippe de Hong-Kong en1968 dont personne ne se souvient, ont fait des milliers de morts. Ces virus à l'époque ont fait le tour de la terre en moins de six mois, et pourtant les moyens de transport n'étaient pas aussi développés. Ces pandémies n'étaient à ce moment-là pas médiatisées mais surtout la population vivait avec la notion « d'acceptation de la mort ».

*Le professeur Jean-Noël Fabiani, historien de la médecine, fait remarquer « qu'en 2020, **c'est la première fois dans l'histoire que les gouvernements du monde donnent la priorité à la santé de leurs populations sur leurs intérêts économiques** ». En effet, jamais une épidémie n'avait poussé la plupart des États touchés à « geler » leur activité et à confiner leur population pour tenter d'enrayer la propagation d'une maladie.[1]*

Aujourd'hui, qu'une maladie émergente puisse emporter nos proches, nous est insupportable, et nous attendons beaucoup de la science. Un traitement, un vaccin et c'est l'humanité qui sera sauvée… cette fois-ci… il y en aura peut-être d'autres et il faudra apprendre à vivre autrement.

C'est d'ailleurs ce qui se passe aujourd'hui : la solidarité s'est installée dans les villes et villages, nous avons vu l'imagination ainsi que la création, l'entraide, le soutien. Nous avons découvert nos voisins, nous avons chanté ou fait de la gym depuis notre balcon. Les élèves ont réalisé que leurs professeurs leur manquaient et inversement. Saluons au passage le formidable travail que les enseignants ont effectué du jour au lendemain pour que tous puissent suivre un enseignement à distance, mais également l'engagement des soignants, des pompiers, des services de propreté…

*L'APEI de Saint-Amand-Montrond a fermé elle aussi en quelques heures tous ses établissements de travail afin de protéger l'ensemble de ses salariés et les personnes les plus vulnérables. La solidarité, l'entraide se sont mises en place pour qu'aucune des personnes en situation de handicap ne soit isolée. Depuis fin avril, l'entreprise adaptée L'Artisanerie a rejoint le programme « Résilience » pour fabriquer des masques en tissus. Les équipes ont été volontaires et sont heureuses de revenir au travail. Elles ont appris les mesures barrières, ont compris les nouvelles règles de travail mais surtout sont revenues avec cette envie de vivre car oui, aujourd'hui plus que jamais « **Il y a de la vie à l'APEI** ».*

[1] *Rodolphe Bacquet*

Rejoignez-nous sur Facebook, Twitter et LinkedIn !

L'art pour tous

Pour vivre, une œuvre n'a besoin ni de beauté, ni de laideur. Elle a besoin de vie. (Elmer Diktonius)

L'art est un vaste domaine. Il existe quatre grandes catégories d'activités artistiques, tel quel l'art plastique qui comprend le dessin, la peinture, la sculpture, le modelage… L'art de l'expression avec la musique, le chant, l'écriture, la lecture… L'art corporel, du spectacle et de la scène, expression corporelle, le théâtre, la vidéo…

La pratique d'activités artistiques a plusieurs avantages, tant sur le plan physique qu'intellectuel.
Sur le plan intellectuel, elle favorise l'autodiscipline, la persévérance, la volonté et la détermination, les capacités d'apprentissage et la force mentale, la mémoire, l'écoute et les ressentis corporels, la confiance et l'affirmation de soi, la communication verbale ou non verbale et elle réduit le stress et l'anxiété.

Sur le plan physique, elle permet de prendre conscience de son corps et de sa respiration, de développer la coordination, les habilités motrices, sensorielles et visuelles, auditives et tactiles. Outre ces avantages, elle permet également de vaincre la timidité, sortir de la solitude et mieux communiquer, s'ouvrir aux autres, exprimer ses sentiments et maîtriser ses émotions. L'art est le propre de l'homme et se doit d'être accessible à tous, avec la possibilité pour les personnes en situation de handicap de pratiquer ou de consommer de l'art.

L'APEI de Saint-Amand-Montrond a mis en place plusieurs ateliers comme le chant, l'éveil musical par le djembé, des activités physiques et d'entretiens. Même si les activités artistiques sont liées à la créativité, l'art est différent du travail dans le sens où ces activités sont assimilées à la liberté et au plaisir. L'atelier d'art plastique de l'APEI est animé par Ludivine Barbault, artiste intervenante qui a fait huit ans à l'école d'art de Saint-Amand-Montrond et trois ans à l'école des beaux-arts et actuellement en quatrième année pour une formation au Cepia (Centre d'Etude au Partenariat et à l'Intervention Artistique). Elle dirige, le vendredi à tour de rôle, cinq groupes de six à huit personnes, tous usagers de l'APEI. En ce moment, ils pratiquent le cyanotype, procédé photographique monochrome négatif ancien. Leurs réalisations seront présentées au concours d'affiches de l'environnement, organisé par le Lions Clubs du Cher. Mais ils font également de la peinture (aquarelle, fusain, acrylique), des pastels, de la craie grasse, du découpage et du collage. Ils utilisent des végétaux comme de la mousse, des feuilles, des fleurs qui viennent compléter leurs œuvres, ils laissent libre cours à leur imagination, ce qui permet l'expression de chacun.

Ludivine explique que participer aux ateliers du vendredi, c'est oser s'intéresser à ce qui est inconnu, à de nouveaux apprentissages, de nouvelles techniques plastiques. Certains sortent avec courage de leur zone de confort pour faire place à ces mystérieuses nouveautés. C'est un temps pour soi, partagé avec d'autres, parfois fédérateur, pour apprendre autrement.

Elle précise : *« Nous avons travaillé cette année autour du peintre coloriste Maurice Estève. Nous avons dans un premier temps découvert son œuvre, visité un musée qui lui est dédié à Bourges. Puis par remémoration, recherche, appropriation et autres sensibilités, s'en sont suivies des productions en résonnance avec le peintre. Dans ce cadre particulier, ma mission est de les amener à se questionner, à les stimuler, à donner des impulsions, puis à les observer et à les soutenir, à les guider afin qu'ils soient au plus près de ce qu'ils veulent exprimer, vers la décomplexion d'une production qui se voudrait subjectivement « bien » ou « belle », simplement et singulièrement « leurs ». ».*

Pour toutes les personnes, la pratique d'un art est tout simplement la participation à la vie sociale, le moyen de réaliser l'inclusion dans la société.

Au fil des mois

Juin

L'Assemblée Générale statutaire de l'APEI de Saint-Amand-Montrond s'est déroulée au foyer Bernard-Fagot. A cette occasion, une plaque à la mémoire de Bernard Fagot, président de l'association pendant 21 ans, a été dévoilée en présence de Jocelyne Fagot, de l'ensemble du conseil d'administration et de la direction générale.

Les usagers de la section adaptée, section destinée aux personnes les plus en difficulté, ont reçu le 1er prix du concours régional d'affiches organisé par le Lions Clubs.

Septembre

Trois équipes de salariés de l'APEI de Saint-Amand-Montrond ont participé pour la douzième fois au défi inter-entreprises de Bourges (Cher).

L'association change de gouvernance. Après 29 années passées à la Direction Générale, Christian Denis *(à droite)* et Patrick Soldati *(à gauche)* ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Juillet

Dans le cadre d'un projet d'embellissement des espaces verts des foyers Bernard-Fagot, neuf résidents ont participé à des ateliers animés par un artiste graffeur de la région pour créer deux fresques murales.

Octobre

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des parents des personnes en situation de handicap, l'APEI de Saint-Amand-Montrond a organisé une réunion d'informations et d'échanges ouverte à tous sur le thème de la protection juridique des personnes vulnérables.

Novembre

Pour la sixième année consécutive, l'APEI de Saint-Amand-Montrond a participé au salon des maires et des collectivités locales à Paris, pour présenter le savoir-faire des personnes en situation de handicap des entreprises adaptées et de l'ESAT.

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le premier job dating du département du Cher, destiné aux personnes en situation de handicap, a été organisé à L'Artisanerie.

Janvier

Trois salariés en situation de handicap des entreprises adaptées ont reçu la certification RSFP.

Les actualités scientifiques du monde du handicap

L'ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE (CLUSTER HEADACHE) – HANDICAP INVISIBLE

L'algie vasculaire de la face (AVF) est une céphalée primaire, sans lésion sous-jacente. Elle se manifeste par des crises douloureuses intenses et brèves, séparées par des intervalles libres asymptomatiques. Il s'agit d'une maladie périodique évoluant par salves de 2 à 8 semaines. Le diagnostic est fait à l'interrogatoire et s'accompagne d'un examen clinique normal. Affection rare (prévalence autour de 0,5 %), elle touche plutôt des sujets jeunes de sexe masculin. Mal connue, le retard diagnostic moyen est de 10 à 15 ans.

L'âge de début est le plus souvent entre 10 et 30 ans et dans 90% des cas, il s'agit d'une AVF épisodique avec des périodes de 2 à 8 semaines où les crises sont quotidiennes au rythme de 2 à 3 par 24 heures souvent à heures fixes et fréquemment nocturnes. Le caractère saisonnier de la maladie est classique avec 1 ou 2 périodes par an, mais les intervalles libres peuvent parfois atteindre plusieurs années.

La douleur est strictement unilatérale du même côté pendant l'épisode et le plus souvent d'un épisode à l'autre, de durée brève (15 à 180 minutes) s'accompagnant de signes végétatifs. Elle est principalement située dans la région orbitaire mais elle peut irradier jusque dans l'épaule. Très sévère, elle est comparée à un broiement ou à une brûlure atroce. Cette douleur s'accompagne de signes végétatifs homolatéraux à type de larmoiement, rougeur conjonctivale, obstruction nasale souvent suivie d'écoulement nasal, d'une chute de la paupière et diminution de l'iris, voire d'un œdème de la paupière. Ces symptômes entraînant une déformation provisoire d'une moitié du visage. Enfin, contrairement à la maladie migraineuse, la douleur de l'AVF s'accompagne d'un fréquent état d'agitation qui peut sembler aider à supporter cette dernière.

L'AVF chronique touche 10 % des patients. Soit après une phase épisodique soit d'emblée, il s'agit de crises se répétant sans aucune rémission depuis plus d'un an ou lorsque les rémissions durent moins de 14 jours.

Des difficultés de diagnostic peuvent survenir lors de premières crises lorsqu'il manque le profil évolutif caractéristique ou lorsqu'il s'agit de maladies apparentées de type céphalé, mais les crises sont plus courtes et plus fréquentes que dans l'AVF. Avec la névralgie essentielle du nerf trijumeau, le diagnostic est plus aisé car la cible est différente (plutôt femme de plus de 50 ans) et la douleur est située dans le territoire d'une branche du nerf.

Source : http://www.afcavf.org/index/page/id/algie_vasculaire_de_la_face

LA MALADIE DE LYME

Spécialisé dans le traitement de la maladie de Lyme, le service du docteur Zedan, à la polyclinique Saint-Côme située à Compiègne, est devenu un centre de compétences régional. Le second de Picardie après Amiens (Somme).
Depuis que le docteur Ahed Zedan a ouvert en 2018 l'hôpital de jour dédié aux maladies vectorielles à tiques – la plus connue, étant la maladie de Lyme – les patients affluent à la polyclinique Saint-Côme. Ils viennent de l'Oise, mais aussi de la région parisienne, de Corse ou encore de Belgique. De quoi inciter l'Agence Régionale de Santé (ARS) à lui décerner la certification de compétences régionales, dont seulement Amiens pouvait jusque là se targuer. Une reconnaissance pour le médecin mais, surtout, un espoir pour de nombreux patients. Souvent, ces derniers allaient de spécialiste en spécialiste sans jamais savoir de quoi ils souffraient.
« Au terme d'une longue errance médicale, je vois enfin le bout du chemin confie Jacques, 64 ans, un habitant de Fleurines. J'avais une tache sur le pied qui est passée par toutes les couleurs. Mon médecin m'a dit que ça devait être une piqûre d'araignée.» Le début des ennuis. Passage chez un podologue, apnée du sommeil, perte de la vision à un œil, dépression… « J'ai dû arrêter de travailler. Ca a été très difficile jusqu'au jour où on m'a parlé du docteur Zedan. Maintenant, je suis traité et revis ».
Lyme est une maladie aux pathologies tentaculaires et diverses. Difficile pour beaucoup de médecins généralistes souvent sous informés de l'identifier. « Nous sommes là pour ça signale le docteur Zedan. En un an, les rendez-vous ont augmenté de 40 %. On peut tous être atteints de Lyme, en allant en forêt, mais pas seulement. On peut l'attraper dans son jardin, auprès de son animal de compagnie…»
Le printemps arrivant, le médecin craint une affluence de patients, la saison étant propice aux sorties extérieures et à la prolifération des tiques. Ainsi, il a déjà sensibilisé les équipes de l'Office national des forêts et va prochainement rencontrer les représentants des chasseurs des Hauts-de-France.
Avec son bâton de pèlerin, il fait un maximum de prévention auprès des professionnels travaillant en pleine nature, nombreux dans l'Oise, mais aussi des médecins et des particuliers. Une conférence avec des sommités médicales du monde entier sera organisée à Compiègne, fin mai.

Source : http://www.leparisien.fr/oise-60/a-compiegne-on-reconnait-et-on-soigne-la-mladie-de-lyme-04-02-2020-

Les chemises de l'entreprise adaptée Le Verdier

Parmi les produits proposés par les délégués commerciaux de l'APEI de Saint-Amand-Montrond, nous trouvons les chemises de l'entreprise adaptée Le Verdier. Nous vous présentons la fabrication de deux d'entre elles.

Transparence : Laurent Bouet, vous êtes le responsable de la production au Verdier. Pouvez-nous nous dresser succinctement l'historique des chemises au sein de cet établissement ?
Laurent Bouet : Dès sa création en 1996, Le Verdier a souhaité vendre des chemises à rabats élastiques et des chemises à sangles boucles. L'atelier a été équipé de machines nécessaires à la réalisation de ces produits : pour la tampographie, la pose des œillets, la découpe des sangles, la couture et le conditionnement. Des gabarits ont été fabriqués pour simplifier les opérations de découpe, de couture et d'assemblage.

En 1999, puis en 2012, la gamme du catalogue s'est étoffée de nouveaux produits comme la chemise extensible à sangles velcro et à rabats intérieurs.

En 2019, Le Verdier a fabriqué 28 000 chemises à élastiques et 7 000 chemises extensibles, tous modèles et couleurs confondus.

Transparence : Laurent, quelle est la première fabrication que nous faisons découvrir à nos lecteurs ?
Laurent Bouet : Elle concerne les chemises à élastiques 3 rabats conditionnées en couleurs panachées.

Transparence : Quels sont les matières, machines et outils utilisés ?
Laurent Bouet : Des feuilles cartonnées de couleurs, des élastiques à la couleur de la chemise, des œillets, de l'encre, du film thermo-rétractable, et une feuille de présentation sont les matériaux de base. Nous utilisons également des gabarits pour découper les élastiques, poser les œillets, des machines à œillets et à tampographier et une conditionneuse à film thermo-rétractable conduites par les personnes en situation de handicap.

Transparence : Chronologiquement, comment est fabriquée cette chemise ?
Laurent Bouet : A réception de l'ordre de fabrication, Emmanuelle, monitrice de la section conditionnement, demande l'approvisionnement à l'aide d'une fiche suiveuse. A la livraison, elle contrôle la quantité et la qualité des éléments livrés. (nombre, couleur, défaut visuel).

Yannick* commence par poser les œillets centraux à l'aide des guides pour le positionnement.
Pour l'opération suivante, Nathalie* perce les trous latéraux.

Yannick et Nathalie

Pour l'opération suivante, Caroline* positionne l'élastique sur la chemise, Frédéric* pose les œillets de fixation de l'élastique sur la machine à œillets et un contrôle de l'élastique est effectué par traction.

Caroline et Frédéric

Ensuite, les chemises sont transférées dans la section de Gérald, moniteur de la section transformation, pour effectuer le marquage réalisé par Isabelle* à l'aide de la « Tampoprint ».

Laurence, Gérald et Isabelle

Après un contrôle final, Robert* assemble les chemises avec une feuille de présentation.

Emmanuelle et Robert

L'emballage du produit est réalisé à l'aide de la conditionneuse à film thermo rétractable « Kalfass » par Karine*.

Laurent Bouet et Karine

Le produit est ensuite transféré au magasin produits finis, prêt à être expédié chez le client.

Transparence : Découvrons maintenant la chemise extensible à sangle.
Laurent Bouet : La nomenclature de cette chemise se compose d'un plat avant, d'un plat arrière, de sangles, de fil à la couleur des sangles, de boucles nickelées, de film thermo-rétractable et d'une feuille de présentation. Les opérateurs de production interviennent sur les machines à tampographier, à découper les sangles, à coudre, à aiguille plate, à conditionner et à filmer.

Transparence : Laurent, décrivez-nous la fabrication de cet article.
Laurent Bouet : A réception de l'ordre de fabrication, Denis, moniteur de la section assemblage, demande l'approvisionnement de la matière. A la réception dans l'atelier, un premier contrôle quantitatif et le qualitatif est effectué.

Isabelle*, Gaëlle* ou Laurence* réalisent le marquage avec le logo Le Verdier à l'aide de la « Tampoprint » sur le plat avant.

Pendant que Laëtitia* coupe les sangles des différentes couleurs, Karine* les assemble avec les boucles avec la machine à coudre.

Denis et Laëtitia

Karine

Nathalie* et Carole* enfilent les sangles à l'aide d'une aiguille plate sur les plats avant et arrière.

Nathalie et Carole

Après contrôle, les chemises sont emballées par Karine*, avec une feuille de présentation sur la machine à film thermo-rétractable « Kallfass » et transférées dans le magasin produits finis après un dernier contrôle.

**salariés en situation de handicap*

Portrait :

Etienne Cartier : une reconnaissance méritée pour ce percussionniste

Etienne est né le 23 mai 1979 à Bourges. Il a intégré l'APEI de Saint-Amand-Montrond le 25 août 2008. Il a toujours travaillé à l'entreprise adaptée Le Verdier dans laquelle il a d'abord effectué un stage qui lui a permis de voir tous les ateliers. Après un contrat à durée déterminée en production de papillons adhésifs repositionnables, chemises, enveloppes, il signe un contrat à durée indéterminée où il occupera plusieurs postes en production de fournitures administratives.

Etienne nous décrit ses responsabilités actuelles : « *Le matin, jusqu'à 10 heures, je travaille dans l'atelier puis je rejoins le service des expéditions dans lequel je fais de la saisie informatique. Grâce au logiciel Microtrans, je mentionne les adresses, poids, nom du transporteur, produits expédiés, sur les bons de livraison remis aux différents transporteurs. Nous sommes deux à accomplir cette tâche. J'apprends aussi à saisir les étiquettes qui sont collées sur les colis envoyés. C'est un travail que j'apprécie car c'était une demande de ma part de faire de l'informatique* ».

Etienne a aussi été très fier quand Hervé Remangeon, référent du dispositif de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels à l'APEI de Saint-Amand-Montrond, est venu le voir pour lui expliquer cette distinction, ayant été recommandé pour sa conscience professionnelle. Etienne précise : « *Un jury de 2 personnes du métier, en présence de M. Aupy, psychologue à l'AFPA, est venu m'évaluer. Devant eux, j'ai emballé des produits de tailles différentes sur une même conditionneuse, la Kalfass II. J'ai géré sereinement cet emballage en effectuant bien les différents réglages. Le jury contrôle si la procédure est respectée. J'ai su détecter une anomalie !* ». Son portefeuille de compétences lui a été remis le 22 janvier dernier, lors de la galette des rois du Verdier.

Propriétaire d'un logement sur Saint-Amand-Montrond, il est autonome au quotidien. Il apprécie de faire des mots croisés et fléchés, aller à la piscine et promener le chien de ses parents quand il va les voir. Sans oublier la musique ! Il joue sur des instruments à percussion, tels que les cymbales, la grosse caisse, le tambourin, le triangle et les maracas, dans deux fanfares « La lyre de Baugy » et « La musique départementale des sapeurs-pompiers du Cher ». Il participe à des défilés, cavalcades et concerts.

Oui, Etienne est un homme reconnu et… percutant !

Nettoyage autos à l'ESAT

L'activité « Nettoyage autos » de l'ESAT Vernet Industriel de l'association, démarre sa troisième saison, depuis sa création en 2017.
L'équipe qui était de trois personnes s'est étoffée d'une quatrième pour aider à répondre aux multiples sollicitations. Après des débuts encourageants, le développement se poursuit. Commercialement, nous venons de conclure un contrat d'entretien du parc de véhicules de l'entreprise La Poste. Nous sommes en contact avancé avec des sociétés locales qui pourraient aussi nous confier leurs véhicules professionnels.
Chaque semaine notre planning se remplit avec des sollicitations de particuliers, pour un nettoyage simple, pour un nettoyage destiné à la revente du véhicule…
Nos techniques ont aussi évolué. Nous nous contentions au départ d'une prestation sur notre atelier de travail. A ce jour, nous pouvons réaliser le nettoyage au domicile du client ou sur le lieu de travail. Pour répondre aux enjeux écologiques actuels, nous proposons une solution sur mesure avec un minimum d'eau et des produits biodégradables qui respectent l'environnement. Les opérations de nettoyage sont réalisées entièrement par des travailleurs handicapés orientés par la MDPH.
Nos usagers de l'ESAT trouvent en ces techniques un intérêt pour développer des compétences et une reconnaissance à des savoir-faire. C'est pour cela que notre ESAT veut poursuivre son développement sur cette activité et permettre l'apprentissage et la formation de ses usagers pour prouver leurs capacités à s'adapter à des techniques clés.
Notre démarche reste majeure, honorer notre mission, et favoriser l'emploi de travailleurs handicapés en ESAT, par l'intermédiaire de nos activités.

Interview : General Electric (Massy - Essonne)

Véronique Dumercq et Philippe Durand

Transparence : Philippe Durand, pouvez-vous présenter votre entreprise ?
Philippe Durand : General Electric est un groupe américain qui compte 360 000 salariés. Je travaille au sein de l'entreprise Grid Solutions. Cette entreprise en France représente cinq établissements et 2 500 salariés. Sur le site de Massy, nous sommes 350.
Grid Solutions propose des solutions pour le transport et la distribution d'énergie. Ses clients sont des opérateurs électriques comme EDF qui travaille avec nous notamment pour l'automatisation de ses lignes haute tension.

Transparence : Comment avez-vous connu l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?
Philippe Durand : L'APEI était déjà présente au sein de l'établissement quand je suis arrivé en tant que référent Handicap. Mes beaux-parents habitent Saint-Amand-Montrond où vous êtes fortement implantés, donc je vous connais de là-bas.
Avant que j'arrive dans l'entreprise, M.Sigros, mon prédécesseur, avait fait le choix de vous faire travailler sur la ramette de papier, qui d'ailleurs est d'excellente qualité.
Mon souhait était de partir sur un autre produit, plus visible, regardable. Nous avons donc fait logotiser les calendriers de l'APEI de Saint-Amand-Montrond, ornés des peintures réalisées par les personnes en situation de handicap. Nous en offrons à chaque salarié, cela donne du sens à notre action.
Tous les ans, nous organisons aussi une exposition de tableaux de vos collègues lors de la semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap. Cette manifestation démontre la créativité de vos travailleurs et donnent un autre regard sur le handicap, un mode de vie avec leurs activités artistiques pendant leurs heures de loisirs. Depuis dix ans, nos salariés y sont fortement attachés.

Transparence : Pour quelles raisons travaillez-vous avec nous ?
Philippe Durand : En plus de l'action , vous nous fournissez des produits de très grande qualité.

Transparence : Sur quels articles se porte votre choix ?
Philippe Durand : Principalement sur le papier. Nous lançons une commande cadencée tous les trois mois que nous complétons avec les calendriers et des produits d'hygiène de l'Artisanerie.

Transparence : Faites-vous la différence entre notre association et d'autres établissements similaires ?
Philippe Durand : Je privilégie toujours le contact. Nous sommes dans une démarche sociale et ma ligne de conduite est toujours de rencontrer les gens avec lesquels je travaille.

Transparence : Que pensez-vous du journal Transparence ?
Philippe Durand : C'est une belle initiative de nous présenter ce journal. J'aime quand vous le commentez car étant plus proche des personnes et des établissements, vous faites vivre les informations. Ce support qui permet de donner des nouvelles de l'association fait vraiment la différence avec les autres établissements.

Interview : Bortolussi (Saint-Emilion - Gironde)

Frédéric et Célia Bortolussi et Brigitte Tremblay

Transparence : Pouvez-vous vous présenter ainsi que votre entreprise ?
Frédéric Bortolussi : Je suis le dirigeant de l'entreprise Bortolussi, créée depuis 1949, spécialisée dans la réparation et la vente de matériel dans le domaine viticole. Je suis la troisième génération, présent depuis 1998. Nous avons tout misé sur le savoir-faire, la qualité et le service avec comme résultat une grande fidélité de nos clients. Nous sommes passés de 14 à 38 salariés en vingt ans répartis sur trois sites dont deux personnes salariées en situation de handicap. Je travaille avec mon épouse Célia.

Transparence : Célia, comment avez- connu l'APEI de Saint-Amand-Montrond ?
Célia Bortolussi : J'ai connu votre association dans un restaurant partenaire où je travaillais et j'ai continué le partenariat, qui date de la précédente génération.

Transparence : Quelles sont les raisons de votre partenariat avec notre association ?
Célia Bortolussi : Principalement pour vous aider, mais aussi pour la qualité des produits où nous n'avons rien à redire. Les prix sont plus élevés mais nous en connaissons les raisons.

Transparence : Sur quels produits vous nous soutenez ?
Célia Bortolussi : Sur le papier toilette et les gobelets à chaque passage de votre déléguée et ensuite cela peut varier selon nos besoins : tapis, sacs poubelles mais aussi la parapharmacie. Vous avez une grande gamme de produits. Notre choix est aussi déterminé par le travail effectué par les personnes en situation de handicap, cela donne une valeur ajoutée à nos achats.

Transparence : Que pensez-vous de la visite de notre déléguée ?
Frédéric et Célia Bortolussi : Le fait de voir deux fois par an votre déléguée Brigitte Tremblay est important pour nous. Elle nous apporte votre journal Transparence qui nous tient au courant de vos actualités, cela crée du lien humain, c'est pour cela que nous ne travaillons pas avec des structures démarchant par téléphone. Si on perdait cet échange, je ne pense pas que nous continuerions notre partenariat.

Transparence : Parlez-vous de nous ?
Frédéric Bortolussi : On expose votre calendrier et on en parle avec différents propriétaires viticoles. Je vous ai recommandé à plusieurs reprises.

Transparence : Concernant la taxe AGEFIPH ?
Frédéric Bortolussi : Nous remplissons nos obligations mais nous continuons avant tout à vous apporter du travail par fidélité, pour nous c'est une action importante vis-à -vis du monde du handicap.

Quelques partenaires : ACTEMIUM, AMF, La Boulangerie Française, BUT, Cour des comptes, KIABI la mode à petits prix, Sika, transdev

L'APEI de Saint-Amand-Montrond

42 ans au service de la personne en situation de handicap

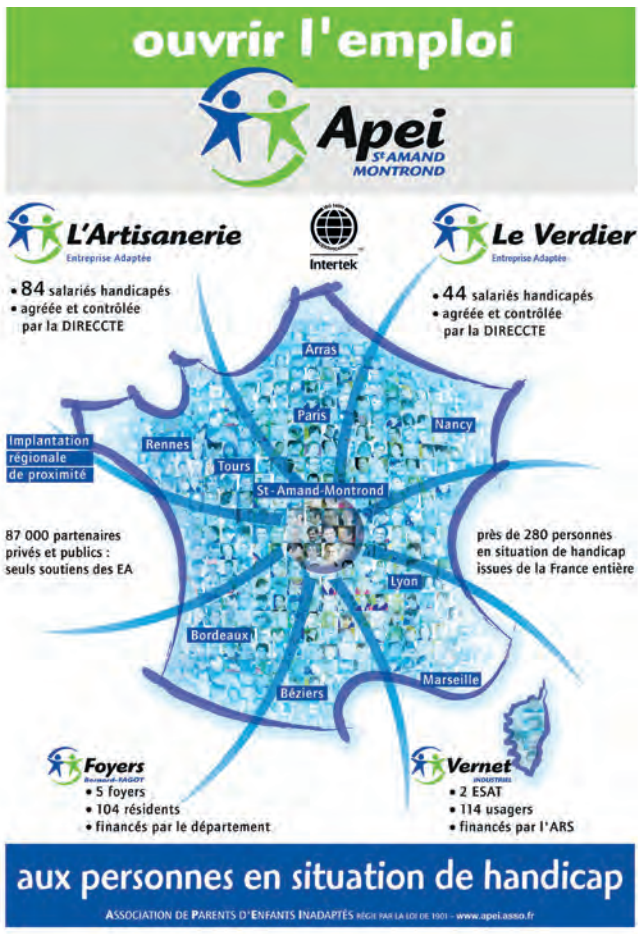

1978	2020
30 travailleurs handicapés	280 travailleurs handicapés
14 résidents	104 résidents
3 établissements gérés	8 établissements gérés

De 1978 à ce jour

L'APEI de Saint-Amand-Montrond, forte de ses convictions et sûre du bien-fondé de sa démarche, a su imaginer, convaincre et fédérer autour de ses objectifs sociaux et apporter de la dignité aux personnes en situation de handicap. Les textes liés à l'emploi des personnes reconnues handicapées ont pu voir le jour grâce à la pression indispensable des associations de parents d'enfants inadaptés. L'APEI de Saint-Amand-Montrond peut se féliciter de ses choix et aujourd'hui être fière de son savoir-faire et de sa capacité à gérer deux Entreprises Adaptées (L'Artisanerie et Le Verdier), deux ESAT (Vernet Industriel) et cinq foyers (Les Foyers Bernard-Fagot).

Et pour demain…

L'APEI de Saint-Amand-Montrond, après la création de structures de travail et d'établissements d'hébergement adaptés en 2008 et 2010, voit plus loin. La pyramide des âges dans nos structures de travail, les avancées médicales et un accompagnement de proximité, conduisent naturellement le Conseil d'Administration à envisager un accueil spécifique à destination des personnes handicapées vieillissantes. La première étape sera de permettre le maintien à domicile des personnes handicapées ayant atteint l'âge de la retraite, grâce à un accompagnement quotidien. Puis, en 2020, la construction de 3 pavillons pour accueillir des personnes agées handicapées en attendant la future maison de retraite. En attente d'un schéma départemental favorable, ce projet monopolise toutes nos attentions et fédère nos actions présentes.

Journal semestriel de l'APEI de Saint-Amand-Montrond créé en octobre 2005
Président de l'association et du comité de rédaction : Jean-Pierre Havard
Directrice de publication : Hélène Mercier
Comité de rédaction : Claudie Loda †, Laëtitia Difraya, Éric Camus, Bernard Roquet, Nathalie Chédeau
Conception artistique : Actif Edition - 02 47 67 55 95
Ce numéro a été tiré à 57 600 exemplaires sur papier recyclé.

21, rue Emile-Zola
18200 Saint-Amand-Montrond
www.apei.asso.fr

Papier recyclé

Coordonnées commerciales

Direction commerciale Vanves
7, allée du Progrès - 92173 Vanves Cedex
Tél. : 01 45 29 30 00 - Fax : 01 46 48 61 86
Mail : dirco.nord@apei.asso.fr

Direction commerciale Béziers
7, avenue Pierre Verdier - 34535 Béziers Cedex
Tél. : 04 67 76 02 64 - Fax : 04 67 62 60 47
Mail : dirco.sud@apei.asso.fr